



Référent prévention sécurité au travail

Objectif de formation

Formation permettant de développer les compétences nécessaires pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise conformément à l'article L4644-1 du Code du Travail, et renforcé depuis le 31 mars 2022, en application de la loi 2021-1018 du 2 août 2021

Programme

Aspects réglementaires

Dans le domaine de la protection et de la prévention des risques professionnels

La prévention des risques, une question de pluridisciplinarité

Les acteurs de la sécurité :

Internes à l'entreprise (Chef d'établissement, cadre, personnel, SST...)

Externes à l'entreprise (médecine du travail, CARSAT, inspection du travail)

Description des rôles, des responsabilités et des pouvoirs

Les risques professionnels

Les accidents du travail : Définition d'un A.T., Procédures, Traçabilité des accidents, Elaboration des indicateurs

Les maladies professionnelles : Définition et procédures correspondantes, Conséquences

Les accidents du trajet

L'Impact des risques professionnels dans l'entreprise

Les principes de prévention des risques

Les 8 bonnes pratiques en matière de prévention

Principe d'évaluation des risques et transcription dans le document unique d'évaluation des risques professionnels : méthodologie

Le plan d'action, son suivi et la réévaluation des risques

Les interventions d'entreprises extérieures

Visites périodiques obligatoires : suivi, supervision et tenue des registres

Affichage : Les obligations

Formation du personnel : Les formations en fonction des risques

L'analyse des accidents du travail

Principes

Méthodologie

Mise en application

Compte-rendu de l'audit interne et axes d'amélioration de l'existant

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Personnes désignées référent en santé et sécurité au travail, RH, responsable QSE, Préventeur, référent sécurité, directeur...

Durée

5 jours dont 35 heures en centre

Tarif(s) net de taxe

1200 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Les points forts de la formation

- Mini groupe pour favoriser l'individualisation
- Illustration directe sur vos problématiques entreprise

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Contribuer à la prévention des risques d'accident du travail et des maladies professionnelles. Appréhender les aspects réglementaires. Analyser les accidents du travail.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application pratique. Mise en relation directe avec le contexte professionnel des apprenants.

Les sessions



Bruz

- 26, 27 novembre ; 14, 15 et 16 décembre 2026

Date et mise à jour des informations : 24/03/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



DUROCHER Béatrice

Beatrice.DUROCHER@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>



CCI FORMATION
BRETAGNE